

ANNEE AGRICOLE : OCTOBRE 2018 - SEPTEMBRE 2019

RENOUVELLEMENT carte N° ou nouvelle ADHESION.....

COTISATION ANNUELLE INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE et BULLETIN TRIMESTRIEL : 45 €

Notre association, loi 1901, étant reconnue d'utilité publique depuis le 29 juin 1894, 66% du montant de votre cotisation annuelle (soit 30 € sur les 45 € de cotisation) et de vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, vous devrez joindre à votre déclaration le reçu fiscal que nous vous adresserons en temps utile.

NOM (majuscules) : Mme, M. ⁽¹⁾ Prénom : Adresse postale : Téléphone Fixe : Portable : Adresse courriel :		45€
NOM (majuscules) : Mme, M. ⁽¹⁾ Prénom : Téléphone Fixe : Portable : Adresse courriel :		45€
ACTIVITÉS PROPOSÉES ACTIVITES PROPOSEES ACTIVITES PROPOSEES ACTIVITES PROPOSEES		XX
Jardinage	Forfait annuel à régler avec cette adhésion : 90 € Par adhérent ou couple : 90 € Inscrire 90 € dans la colonne ou D3 si dispensé ⁽²⁾	XX
	Séance à régler à chaque séance Par adhérent : 6 € Inscrire « S » dans la colonne	
Visites de Jardins	Séance à régler à chaque visite Par adhérent : 2 € ou plus selon site Inscrire « V » dans la colonne	XX
Atelier Floral	Séance à régler à chaque séance Par adhérent : 9,50 € Inscrire « F » dans la colonne	XX
Botanique	Inscrire « B » dans la colonne	
	Forfait trimestriel à régler à la 1^{ère} séance Par adhérent : 30 € ou par couple : 45 €	XX
	Dimanche ou journée à régler à chaque séance Par adhérent : 15 € ou par couple : 20 €	XX
	Mardi ou après-midi à régler à chaque séance Par adhérent : 10 € ou par couple : 15 €	XX
Cactées	Forfait Annuel à régler avec cette adhésion : 30 € Par adhérent : 30 € Inscrire 30 € dans la colonne	XX
DON : €	 €
TOTAL : €	 €

✂ Je règle la somme de € par chèque, à l'ordre de la SCAH.

J'accepte que les informations ci-dessus soient utilisées par la SCAH pour la gestion de ses activités habituelles. Je suis informé(e) que je peux avoir accès à ces données et que je peux les modifier ou les supprimer. Dans ce dernier cas je ne recevrais plus aucune information de la SCAH.

SIGNATURE obligatoire ✂



**SOCIETE CENTRALE D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE
ET D'ACCLIMATATION DE NICE ET DES ALPES MARITIMES**
 113, PROMENADE DES ANGLAIS 06200 NICE

Tél : 04 93 86 58 44 **COURRIEL :** scanice1@gmail.com
 Sites Internet : scah-nice.fr & scanicehistorique.free.fr

**ANNEE
2018-2019**

**Cachet de la
société**

ATTESTATION PROVISOIRE D'ADHESION 2018/2019

	Forfait JARDINAGE	Forfait CACTÉES
NOM : PRENOM :	OUI / NON ou Dispensé ⁽¹⁾	OUI / NON
NOM : PRENOM :	OUI / NON ou Dispensé ⁽¹⁾	OUI / NON

(1) Rayer la mention inutile

(2) Tout adhérent ou couple adhérent, ayant réglé pendant trois années consécutives le forfait jardinage, pourra continuer à participer gratuitement aux activités de jardinage tant que son adhésion à la SCAH sera maintenue sans aucune interruption.